

## BULLETIN MUNICIPAL

### Compte-rendu du Conseil Municipal du 12.04.2019

- absent excusé, avec « Pouvoir » donné à Jackie Peings : Julien Pénen
- l'ensemble des sujets abordés ont été adoptés à l'unanimité sauf la motion de soutien à la maternité d'Oloron (1 abstention)

#### COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Fonctionnement      Investissement

#### BUDGETS PRIMITIFS 2019

Fonctionnement      Investissement

#### COMMUNE

- Recettes	467 631,49	269 158,25
- Dépenses	362 581,84	20 795,70
- Résultat : excédent de            353 412,20		
ce résultat intègre la « vente » ou cession de la valeur du terrain (150 000 €) au budget annexe « aménagement du prolongement de la rue Paralé et (futur) lotissement Martheline » ; le résultat des excédents cumulés est donc de l'ordre de 203 000 € (dont +43 443 € imputables à l'exercice 2018) qui permettront de financer une part significative des investissements 2019		

équilibrés à

350 800,00                      375 430,00

augmentation sensible des investissements, en lien avec le programme d'aménagement des rues et le futur lotissement

#### Service EAU

- Recettes	7 742,99	68 710,84
- Dépenses	4 856,00	515,00
- Résultat : excédent de            71 081,83		

équilibrés à

8 401,00                      72 960,00

Cet excédent 71 082) reporté au Budget 2019 peut contribuer à financer des réparations ou extensions de réseau d'Eau Potable, voire améliorer la Trésorerie du Budget Principal de la Commune.

#### Budget Annexe « Aménagement du Centre-Bourg et Lotissement »

- Recettes	166 068,00	166 068,00
- Dépenses	0	166 068,00
- Résultat : déficit de            - 166 068,00		
Il s'agit essentiellement d'écritures comptables dans le cadre de la création de ce Budget Annexe		

#### Aspects financiers (en HT) (estimatifs prévisionnels)

-subventions... acquises	119 000
-vente des terrains	<u>309 000</u>
	428 000
-prêt (/trésorerie +rues)	260 000
-coût global	507 000

avec la subvention à venir du Conseil Départemental et les Taxes à percevoir, le bilan financier de l'opération doit faire apparaître un léger excédent.

Rappel des autres bénéfices : revitalisation et structuration du Centre-Bourg, sécurisation des sorties de 5 habitations en bordure de la D 116, consolidation des effectifs et donc de l'avenir du RPI...

Informations complémentaires : la demande de Permis d'Aménager a été déposée au Service Urbanisme pour 3 mois d'instruction... à l'issue de laquelle seront organisées diverses réunions, dont une publique .

## **Taux d'imposition 2019 : toujours pas d'augmentation des 3 taux communaux**

Taxe d'habitation : 10,27 %	Taxe Foncier Bâti : 9,95 %	Taxe Foncier non bâti : 26,02 %
-----------------------------	----------------------------	---------------------------------

**Défense contre l'incendie** : ce plan de défense va concrètement démarrer dans les prochaines semaines avec l'installation d'une réserve incendie enterrée de 120 m<sup>3</sup> près de la Mairie.

**Bois et forêts** : nous renouvelons notre limitation des projets d'exploitation proposés par l'ONF (gestionnaire de notre massif forestier) car jugés inappropriés dans leurs natures et volumes.

### **Transfert des compétences Eau et Assainissement à la CCHB :**

- le Conseil Municipal a voté ce transfert pour 2026.
- information complémentaire / **projet de construction d'une nouvelle station d'épuration à Lédeux** : face au coût et au manque flagrant d'aides financières (État, Agence de l'Eau, Département...), le Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA) de la Vallée de l'Escou pourrait décider d'abandonner sa proposition de prendre à sa charge cette réalisation et laisser la Commune de Lédeux face aux mises en demeure de l'État de reconstruire ou améliorer son réseau d'assainissement et sa station d'épuration.

**Ateliers Jeunes** : cette opération, en partenariat avec le Centre Social de La Haüt, est renouvelée ; 5 jeunes et leur encadrant viendront, dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine de Juillet, œuvrer pendant 3 jours sur Précilhon . Les candidats peuvent déjà s'inscrire au Centre Social.

### **Informations diverses :**

- ces derniers mois de **nombreuses incivilités sont constatées sur la Commune** et en grande partie par des villageois :
  - dépôt de **branchages après la « maison Pénen »** sur l'emplacement réservé au Service Technique du village.
  - **dépôts de déchets divers, de terre, de cailloux... sur certains espaces communaux** tels que chemins réservés à la promenade piétonnière, aux écoulement des eaux d'inondation, accotements de routes, forêt etc...

Ces types de comportement, dont certains peuvent s'apparenter à ceux de « voyous », entraînent un coût moral sinon financier (ex. : 400 à 600 € par broyage des branches...) à la collectivité villageoise et à ceux qui en ont la charge. Ce pourrait être compréhensible s'il n'existait pas de solutions, mais ce n'est pas le cas puisque **5 Déchetteries se situent à de très courtes distances.**

Alors Messieurs, faites appel aux bonnes valeurs civiques et citoyennes !!!

Par ailleurs, des cambriolages ont été constatés sur le village, de nuit comme de jour ; restons vigilants quant aux déplacements inhabituels, tant chez nous que chez nos voisins, et prenons quelques précautions de base comme le verrouillage des portes (sur véhicules et habitations) en cas d'absence et la nuit.

### **Plus convivial !!!!**

- **FÉLICITATIONS à l'association Générations Unies pour l'organisation de son Carnaval**

- **LUNDI de PÂQUES** repas « **OMELETTE-VENTRÊCHE** » à l'initiative de 4 « drôles de Mamies » du village, du Comité des Fêtes, de l'association Générations Unies et de la Municipalité.

Retrouvons nous, adultes et enfants, au Foyer, avec nos couverts et éventuellement des gâteaux, à 11h30, pour démarrer par un apéritif suivi par des produits locaux, cuisinés sur place par des petites mains précilhonnaises (omelette au saucisson, « chingare », salade, fromage, dessert), le tout gratuitement.

Pour une meilleure organisation il est préférable de s'inscrire au secrétariat de Mairie

Tél. : 05 59 39 97 73

ou mail : [comprecilhon@cdg-64.fr](mailto:comprecilhon@cdg-64.fr)

- Le Repas des Aînés aura lieu le Samedi 11 Mai 2019.

- les **Fêtes du Village**, organisées par le Comité des Fêtes, se dérouleront **du Vendredi 19 Juillet au Dimanche 21 Juillet**. Le programme définitif sera rendu public dans les prochaines semaines.

- **Création d'entreprises et /ou activités sur Précilhon :**

Mme Aurore GUEBARA-MERZEAU : Création d'un atelier de confection de jouets bois.

Mme REIX : Création de chambre et table d'hôtes : Le Chat Botté

M. REIX : Création d'une structure de Conseil en Management d'entreprise